

ÉVOLUTION DES PRIX À LA CONSOMMATION AU NIGER EN AOÛT 2024

Le niveau général des prix à la consommation, mesuré par l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), est en baisse de 2,1% en août 2024 par rapport à son niveau du mois de juillet 2024.

En glissement annuel (août 2024 par rapport à août 2023), le taux d'inflation est ressorti à +10,2%.

En moyenne annuelle (variation du rapport de la moyenne des indices des douze (12) derniers mois à la moyenne des indices des douze (12) mois précédents), le taux d'inflation s'est établi à +9,8% en août 2024, contre +9,3% le mois précédent et +2,3% en août 2023. Ce taux de +9,8% est au-dessus de la norme maximale de 3% fixée par la Commission de l'UEMOA dans le cadre du suivi des critères de convergence.

Le niveau des prix des céréales non transformées est ressorti en hausse de 25,6% en août 2024 par rapport à la même période de l'année précédente.

La baisse du niveau général des prix en août 2024, par rapport au mois de juillet 2024, est le résultat des diminutions des prix des produits composant les fonctions suivantes : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-2,4%), « Articles d'habillement et chaussures » (-1,6%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (-3,0%), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (-0,3%), « Santé » (-3,2%), « Transports » (-1,2%), « Communications » (-1,0%), « Restaurants et hôtels » (-0,2%) et « Biens et services divers » (-5,9%).

Toutefois, cette baisse du niveau général des prix a été amoindrie par la hausse des prix des produits appartenant aux fonctions « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+1,8%) et « Loisirs et culture » (+1,4%).

S'agissant particulièrement de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », on note une diminution des prix des produits suivants : les autres fruits frais (-10,5%), les boissons non alcoolisées artisanales (-7,0%), les légumes frais en feuilles (-6,1%), les légumes frais en fruits ou racine (-5,7%), les œufs (-5,3%), les autres produits à base de tubercules et de plantain (-4,6%), les céréales non transformées (-4,3%), les poissons et autres produits séchés ou fumés (-4,3%), les légumes secs et oléagineux (-4,1%), les pâtisseries, gâteaux, biscuits, viennoiseries (-3,4%), la volaille (-3,0%), les autres matières grasses (-2,4%), le lait (-2,4%), les farines, semoules et gruaux (-1,6%), les poissons frais (-1,6%), le sucre (-0,8%), les agrumes (-0,7%), les huiles (-0,6%), la confiture, miel, chocolat et confiserie (-0,4%) et les pains (-0,1%). Cependant, on note une hausse des prix de certains produits alimentaires, notamment la charcuterie et conserves, autres viandes et préparations à base de viande (+5,2%), les pâtes alimentaires (+2,0%), les condiments (+1,7%), la viande du mouton – chèvre (+1,6%), les fruits secs et noix (+1,5%) et le beurre, margarine (-6,2%).

Pour les fonctions, « Articles d'habillement et chaussures » (-1,6%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (-3,0%), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (-0,3%),

« Santé » (-3,2%), « Transports » (-1,2%), « Communications » (-1,0%), « Restaurants et hôtels » (-0,2%) et « Biens et services divers » (-5,9%), qui ont contribué à la baisse du niveau général des prix, l'on constate le recul des prix des chaussures femmes (-7,3%), des sous-vêtements femmes (-5,5%), des vêtements enfants (3 à 13 ans) et nourrissons (0 à 2 ans) (-4,0%), des chaussures hommes (-3,5%), des combustibles solides et autres (-8,8%), des loyers effectifs des locataires et sous-locataires (-3,6%), des services d'entretien et de réparations courantes (-2,4%), des services pour l'habitation sauf services domestiques (-13,5%), des articles de ménage en textiles (-6,8%), du mobilier pour salle de séjour, salle à manger, bureau (domicile) (-3,5%), des services médicaux et dentaires (-12,6%), des médicaments traditionnels (-10,6%), des services de laboratoires et de radiologie (-3,6%), des carburants et lubrifiants (-5,4%), du matériel de téléphonie et de télécopie (-5,5%), des restaurants, cafés et établissements similaires (-0,2%), des produits pour soins corporels (-10,2%), des salons de coiffure et instituts de soins et de beauté (-3,9%), des autres effets personnels (-1,3%) et des appareils et articles pour soins corporels (-0,9%).

Quant aux fonctions « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+1,8%), et « Loisirs et culture » (+1,4%), qui ont atténué la baisse du niveau général des prix, l'on note l'augmentation des prix du tabac et stupéfiants (+1,9%), des prix des livres scolaires et autres livres (+2,9%), de la papeterie et imprimés divers (+1,9%), de l'équipement photographique, cinématographique, optique, autres biens durables à fonction récréative et culturelle et des appareils de réception, enregistrement et reproduction (+1,5%), des appareils de réception, enregistrement et reproduction (+1,3%), du forfait et circuits touristiques composites (+0,6%) et du matériel de traitement de l'information et supports d'enregistrement de l'image et du son (+0,3%).

Concernant les céréales non transformées, les prix ont baissé de 4,3% par rapport au mois de juillet 2024. Cette baisse est la résultante des diminutions des prix des sacs de 100 kg du mil (-2,3%), du maïs (-3,3%), du sorgho (-3,2%) et du sac de 50 kg du riz (-4,9%).

Ainsi, les prix des sacs de 100 kg du mil, du maïs et du sorgho sont passés respectivement de 43.749 FCFA, 41.644 FCFA et 41.637 FCFA en juillet 2024, à 42.727 FCFA, 40.277 FCFA et 40.286 FCFA en août 2024. Quant au prix du sac de 50 kg de riz, il est de 32.331 FCFA en août 2024 contre 33.980 FCFA en juillet 2024.

Enfin, pour les produits pétroliers à la pompe, certains ont été revus à la baisse à partir du 23 juillet 2024. En effet, selon l'arrêté n°0067MC/I/SG/DGC/DCI/LCVC du 22 juillet 2024, le prix du litre du gasoil est passé de 668 FCFA à 618 FCFA, soit une baisse de 7,5% et le litre d'essence super 91 sans plomb, de 540 FCFA à 499 FCFA, soit une diminution de 7,6%. Les prix des autres produits pétroliers restent inchangés depuis janvier 2013, à 649 FCFA pour le litre d'essence mélange et à 496 FCFA pour celui du pétrole lampant.

Le Directeur Général par Intérim

Sani OUMAROU

05/09/2024